

## Examen professionnel pour Agent(e) professionnel(le) de sécurité et de surveillance avec brevet fédéral (ASS)

### Publication pour l'automne 2018

#### Personnes cibles:

L'examen pour l'obtention du brevet fédéral s'adresse à l'ensemble du personnel de la branche de prestations de service lié, en particulier, à la surveillance d'objectifs, à la surveillance d'installations techniques et à la régulation du trafic.

<b>Dates des examens ASS:</b>	11.09. – 21.09.2018
<b>Lieux d'examen:</b>	canton FR
<b>Taxe d'examen:</b>	CHF 2'100.--
<i>(Pour détenteurs d'un brevet fédéral APB)</i>	CHF 950.--)
<b>Matériel d'examen:</b>	CHF 350.--
<b>Inscription obligatoire dans le registre de l'OFFT:</b>	CHF 40.--
<b>Répétition:</b>	Décision de la commission d'examen
<b>Totale examen professionnel ASS</b>	<b>CHF 2'490.--*</b>
<i>(Pour détenteurs d'un brevet fédéral APB:</i>	<i>CHF 1'340.--*)</i>

**Inscription:** AESS  
Organisation de l'examen BF  
Case postale  
3052 Zollikofen

**Exigences pour les candidates de l'examen:** voir règlement d'examen et directive (éd. 2014)

Le formulaire d'inscription, le règlement et la directive d'examen sont disponibles sur le site Internet de l'AESS ([www.vssu.org](http://www.vssu.org)), auprès des bureaux du personnel des membres de l'AESS ou par écrit (par E-mail chez le chef d'examen Suisse, [examen@vssu.org](mailto:examen@vssu.org), ou par courrier traditionnel à l'adresse ci-dessus). Dès maintenant, l'annonce en ligne est possible par le site Internet de l'AESS.

En cas de nombreuses inscriptions, l'ordre de réception des dossiers (complets) sera déterminant.

**Délai d'inscription: 28 février 2018**

**Les inscriptions tardives ou incomplètes au moment du délai d'inscription  
ne seront pas prises en compte !**

#### Dates des prochains examens

Autres dates d'examen sont disponibles sur le site Internet de l'AESS.

\* Remboursement partiel de la taxe d'examen en cas de réception de subventions